Cinquante-sixième année. - N° 58 A Mercredi 23 mars 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1268

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-NAZAIRE

Ventes et cessions

495 080 871 RCS Saint-Nazaire.
R.E..
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 950000 EUR.
Adresse : 20 les Quatre Routes, 44750 Quilly.
Date de commencement d'activité : 16 mars 2022.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : R. E. Société par Actions Simplifiée au capital de 950.000 euros. Siège social : 20 Les Quatre Routes - 44750 QUILLY. RCS SAINT NAZAIRE 495 080 871. DGR. Société à Responsabilité Limitée au capital de 90.000 euros. Siège social : 10 rue Armand Brossard - 44000 NANTES. RCS NANTES 480 528 959. AVIS DE PROJET DE FUSION SIMPLIFIEE : Les sociétés R.E. et DGR, sus-désignées, ont établi le 16 mars 2022 un projet de fusion par voie d'absorption de la société DGR par la société R. E. aux termes duquel la société DGR ferait apport à la société R.E. de la totalité de son actif évalué à 45.120 euros à charge de la totalité de son passif évalué à 252.304 euros, soit un apport net de - 207.184 euros. La différence entre l'actif net apporté par la société DGR et la valeur des titres de la société DGR dans les livres de la société R.E., étant égale à montant de -207.184 euros, l'opération de fusion dégagera un mali de fusion. La société R.E. détenant l'intégralité des 90.000 parts composant le capital de la société DGR, il n'a donc été établi aucune parité d'échange et la société R. E. ne procèdera à aucune augmentation de son capital en vue de rémunérer les apports. Toutes les opérations actives et passives effectuées par la société DGR depuis le 1er décembre 2021 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la société R. E., cette dernière ayant la jouissance des biens apportés à compter rétroactivement du 1er décembre 2021. Le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de SAINT NAZAIRE au nom de la société R.E. et au greffe du tribunal de commerce de NANTES au nom de la société DGR le 17 mars 2022. Les créanciers des sociétés fusionnantes dont la créance est antérieure au présent avis peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis..